

Nantes, le 12 février 2019

Réaction de Maxence de Rugy aux déclarations de Stéphane Ibarra : La Région permet l'émergence d'un nouveau Centre Beautour, autour d'un projet ambitieux et sérieux

Contrairement à ce qu'affirme à tort Monsieur Ibarra, non seulement le Centre Beautour ne va pas fermer, mais grâce à l'action concertée de la Région des Pays de la Loire et de La Roche-sur-Yon Agglomération, un nouveau projet plus ambitieux et plus sérieux va enfin voir le jour.

Je rappelle que, dès notre arrivée aux responsabilités, nous avons fait le constat désormais reconnu de tous que l'organisation de ce centre telle qu'elle avait été conçue par l'ancienne majorité régionale ne fonctionnait pas.

Notamment parce que la structure juridique était inadaptée et que le projet porté par l'ancienne majorité était minimaliste et manquait clairement d'ambition par rapport aux attentes du grand public.

C'est dans ce contexte que nous avons mené depuis plusieurs mois un travail de fond et de concertation intense avec l'ensemble des acteurs. Avec un double objectif : redynamiser ce site en lui permettant d'être valorisé bien plus que ce qui a été fait jusqu'à présent et lui permettre à l'arrivée de prendre son envol dans le respect de l'héritage que Georges DURAND nous a transmis.

C'est précisément le résultat auquel nous sommes aujourd'hui parvenus. En effet, l'Agglomération Yonnaise ayant souhaité prendre la responsabilité du devenir de ce site, elle construit désormais elle-même un nouveau projet, plus ambitieux, plus en phase avec les réalités du territoire et surtout plus en phase avec ce que peuvent attendre les Vendéens d'un site aussi remarquable.

La future gestion de ce site aura lieu dans le cadre d'une délégation de service public dont les ajustements sont actuellement en cours. La SPL « Pays de la Loire et Biodiversité » sera donc naturellement appelée à disparaître et la Région des Pays de la Loire en a donc acté récemment la dissolution.

La Région s'est également préoccupée du devenir de l'ensemble des salariés de cette structure et des solutions personnalisées ont été trouvées pour chacun d'entre eux.

Enfin, le nouveau projet sera évidemment présenté à la Région qui, loin de se détourner du Centre Beautour, va au contraire contribuer à en faire, avec l'ensemble des acteurs, une vitrine environnementale pour la Vendée et les Pays de la Loire.

Maxence DE RUGY
Conseiller Régional des Pays de la Loire
Président de la SPL « Pays de la Loire Environnement
et Biodiversité »

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97